

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

53^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} novembre 2017

Lieu de la rencontre : École Le Sommet, 701 rue Ryan, Moncton

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 18 h 30 1. Ouverture de la séance
- 18 h 33 2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
- 18 h 35 3. Déclaration de conflits d'intérêts
- 18 h 37 4. Considération et adoption du procès-verbal (4 octobre)
- 18 h 40 5. Questions découlant du procès-verbal (4 octobre)
- 18 h 50 6. Agenda automatique
 - 6.1 Petite enfance
- 18 h 55 7. Point d'information
 - 7.1 Sondage sur les présentations 2017-2018
- 19 h 05 8. Points des conseillers
- 19 h 27 9. Politiques
 - 9.1 Méthode de gouverne
 - a) Comité ad hoc - Célébration 2018
 - b) Comité de la gouvernance et des politiques
 - c) Comité de planification des installations scolaires
 - 9.2 Limites de la direction générale
 - a) Rapport de vérification de la Politique 3.3 – Relations avec la clientèle
 - b) Révision de la Politique 3.3 – Relations avec la clientèle
 - c) Rapport de vérification de la Politique 3.9 – Planification stratégique des installations scolaires
 - d) Révision de la Politique 3.9 – Planification stratégique des installations scolaires
- 20 h 10. Participation publique et réponses aux questions des conseillers
 - a) Participation publique : Présentation – Projets d'infrastructures communautaires (création de garderies francophones à but non-lucratif à Moncton)
 - b) Réponses aux questions des conseillers
- 20 h 20 Pause
- 20 h 35 11. Points d'information de la direction générale
 - 11.1 Rapport financier – DSFS
 - 11.2 Rapport financier – CED
 - 11.3 Séance de formation CPAE (retour)
 - 11.4 Programme croisé (suivi)
- 20 h 55 12. Points d'information de la présidence et des conseillers
 - 12.1 Fédération des conseils d'éducation du N.-B. (FCENB)
 - 12.2 FNCSF – congrès 2017 (retour)
 - 12.3 Clair 2018 (25 au 27 janvier)
- 21 h 15 13. Affaires nouvelles
- 14. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
- 21 h 30 15. Levée de la séance